

Charte

RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

PREAMBULE

La Charte « relations fournisseurs responsables » a été élaborée en 2009 et portée en 2010 par le Médiateur des entreprises (MDE) avec le Conseil National des Achats (CNA), afin d'engager les signataires à mettre en place une démarche de progrès dans leurs relations avec leurs fournisseurs.

Paris Habitat, au travers de la signature de cette Charte, manifeste sa volonté d'instaurer une relation de confiance durable et équilibrée avec ses fournisseurs et de promouvoir des pratiques d'achats responsables et éthiques, inscrites dans son SPASER, Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables.

Les engagements de la Charte constituent une brique importante de ce [SPASER](#) **et se traduiront par un plan d'actions.**

Les 10 engagements

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
- Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
- Impliquer les organisations signataires dans leur filière
- Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
- Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats
- Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- Une fonction de médiateur «relations fournisseurs», chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

La Charte détaillée et signée est disponible sur le site internet de Paris Habitat.

Les référents des fournisseurs

Le pilote coordonne la mise en œuvre de la Charte et le suivi des indicateurs : **Laurence.savoie@parishabitat.fr**

Le référent TPE/PME sert de point de contact privilégié pour les fournisseurs au sein de l'organisation : **majda.matrouf@parishabitat.fr** et **laurence.chevreau@parishabitat.fr**

Le médiateur facilite les relations internes et externes en cas de différends : Magali Rama, **mediateur.RFAR@parishabitat.fr**